

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/C- NGG/SIGAMP/CIPM/2025 DU 17/02/2025 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE

1.0bjet

Dans le cadre des projets financés par le FEICOM, le Maire de la Commune de Ngoulemakong lance un appel d'offres pour l'équipement de l'hôtel de ville de Ngoulemakong Dans le cadre des projets financés par le FEICOM, le Maire de la Commune de Ngoulemakong lance un appel d'offres pour l'équipement de l'hôtel de ville de Ngoulemakong

2.Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment l'équipement de :

- LOT 100 : CABINET DU MAIRE
- LOT 200 : BUREAUX DES ADJOINTS AU MAIRE + SECRETAIRES
- LOT 300 : BUREAUX SG + SECRETARIAT
- LOT 400 : SALLES DE DELIBERATION/REUNIONS
- LOT 500 : HALL + SALLE DES FETES + SALLE DES ACTES
- LOT 600 : BUREAU DES CADRES ET ARCHIVES

3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 93 657 149 (quatre-vingtseize millions six

cent cinquante-sept mille cent quarante-neuf) FCFA

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine

6. Financement

Les prestations objet de la présente prestation sont financés par le FEICOM de l'exercice 2025

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune DE NGOULEMAKONG (Secrétariat Général – Service Technique)..

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, et sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune de Ngoulémakong ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA, payable auprès de la Recette Municipale de la Commune de Ngoulemakong, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais. Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme

tel devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Ngoulémakong au plus tard le 20/03/2025 à 14Heures, heure locale . Les Offres déposées devront porter la mention :]

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/PU/C-NGG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 17/02/2025 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD EN PROCEDURE D'URGENCE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaire à l'hôtel de Ville

de Ngoulemakong Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations .

11.Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à un million huit cent soixante-treize mille cent quarante (1 873 140) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12.Recevabilité des Offres

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;

- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le DAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine

des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du DAO, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun

rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13.Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des Offres **aura lieu le 20/03/2025 à 15 Heures** précises, heure locale à la salle des actes de la Mairie de Ngoulémakong. Heures précises, heure locale à la salle des actes de la Mairie de Ngoulémakong.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente,

conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

14.Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- a. de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission,;
- b. de l'absence du cautionnement de soumission y compris le récépissé de dépôt à la CDEC;
- c. des fausses déclarations, les manoeuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- d. du non-respect de 70% critères essentiels ;
- e. de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- f. de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- g. de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- h. de la non-conformité du modèle de soumission ;
- i. de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- j. de la non-conformité du mode de soumission ;
- k. de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- l. De la non-conformité aux spécifications techniques majeures des fournitures
- m. Du Non-respect du profil du chef de mission

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange, atelier de réparation, personnel technique), le cas échéant ;
- la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière)

- la qualification et l'expérience du personnel
- les moyens logistiques
- la méthodologie
- le délai d'exécution

15. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre d'Ouvrage Délgué attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises, dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres .

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NGOULEMAKONG : BP : 02 Commune de NGOULEMAKONG, Tel : 699 19 81 45 / 673 80 74 76 / 697 16 54 73;

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro..... ou le MO/MOD au numéro 699 19 81 45 / 673 80 74 76 / 697 16 54 73.....

NGOULEMAKONG Le 17-02-2025
Le MAIRE
AKOA Albert Anicet